

Le problème, ce n'est pas vraiment le délai. Le problème, c'est que les parties en présence n'arrivent pas à s'entendre pour discuter . . .

M. Broadbent: C'est précisément pour cela qu'ils ont besoin d'un médiateur.

M. Trudeau: . . . des modalités des élections.

Le député a déjà fait office de médiateur au nom de l'Internationale socialiste, un organisme bien plus prestigieux que notre gouvernement canadien à lui tout seul. Il sait aussi bien que moi le . . .

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Le député sait le succès qu'il a connu. Quand le leader du Nouveau parti démocratique s'est rendu au Salvador, il bénéficiait de la caution morale d'une organisation reconnue dans nombre de pays. A quoi cela servirait-il que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le député de Windsor . . .

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: . . . se rend au Salvador? Ce n'est pas faute de vouloir le faire. Les collègues du député savent très bien que leur leader s'y est rendu et que ça n'a servi à rien. Il n'y a pas à sortir de là.

Des voix: Bravo!

* * *

LE GRAIN

L'INDEMNISATION DES AGRICULTEURS POUR L'EMBARGO SUR LES VENTES À L'URSS

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Madame le Président, je voudrais poser ma question au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Étant donné la répugnance notoire qu'éprouve son gouvernement à indemniser complètement les céréaliers pour les pertes subies lors de l'embargo sur les ventes de grain à l'URSS, répugnance confirmée par ce qu'on nous a annoncé aujourd'hui, le ministre voudrait-il expliquer aux céréaliers et aux députés pourquoi ces derniers ont dû payer des frais d'intérêt additionnels de l'ordre de 25 à 30 p. 100? En outre, pourquoi l'indemnisation offerte est-elle de 40 millions inférieure à ce que toutes les associations agricoles avaient prévu, sans compter que l'inflation a absorbé quelque 16 millions à cause du retard, si bien que les céréaliers ont dû se contenter de 65 millions? Enfin, pourquoi aucune indemnité n'a-t-elle été versée pour le seigle, le colza et le lin?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, je suis persuadé que les céréaliers de l'Ouest ne sont pas du même avis que le député. Bien sûr que 81 millions

Questions orales

est une somme considérable, et chacun comprendra qu'il était difficile d'évaluer la situation. Cela n'a nullement influé sur les quantités de grain vendues l'an dernier. Il n'y a eu que les prix qui ont été touchés. Il faut aussi tenir compte de toutes sortes de facteurs compensatoires. Pour ce qui est des chiffres, mon collègue se trompe puisque l'Université de la Saskatchewan est arrivée à la somme de 71 millions, ce qui est certes moins que le montant versé par le gouvernement du Canada.

M. McKnight: Madame le Président, le gouvernement conservateur avait promis aux céréaliers de les indemniser de toutes leurs pertes.

Des voix: Bravo!

LE MONTANT DES INDEMNITÉS

M. Bill McKnight (Kindersley-Lloydminster): Pour sa part, le gouvernement actuel a dit qu'il n'avait pas lieu d'indemniser les producteurs de colza, de seigle et de lin; mais il n'en est pas de même des producteurs étrangers et des producteurs de blé d'hiver. En fait, on pourrait bien soutenir que le Comité olympique canadien a éprouvé des pertes en n'allant pas à Moscou. Le premier ministre a demandé aux banques de se montrer indulgentes. Pourquoi le gouvernement n'en ferait-il pas autant pour les problèmes des céréaliers? En somme, 81 millions d'indemnités équivaut en moyenne à \$400 par ferme dans l'Ouest, ce qui ne suffit même plus à acheter une tonne d'engrais azoté.

Des voix: Bravo!

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, la question m'étonne, car d'après mes renseignements, les ventes hors Commission qui ont emprunté les voies commerciales courantes seront indemnisées au même titre que les ventes effectuées par la Commission. C'est ce qu'on m'a dit.

* * *

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

L'USAGE DU DÉFOLIANT ORANGE AU CAMP GAGETOWN

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Mardi dernier, le Sénat américain approuvait par une majorité écrasante une série de soins médicaux financés par le gouvernement fédéral à l'intention des anciens combattants du Vietnam qui ont souffert des conséquences de l'agent Orange. Comme le ministre le sait, ce poison avait été mis à l'essai dans la région du camp Gagetown avant d'être utilisé au Vietnam. Il y a cinq mois, le ministre promettait une enquête sur les effets possibles de ces essais sur le personnel se trouvant dans la région de Gagetown à cette époque et sur les 5,000 ou 6,000 civils vivant dans les environs immédiats du camp.